

Madame la Préfète,

Vous avez fait expulser les personnes dont des familles à l'abri dans le bâtiment appelé Cap44, rue Marcel Sembat à Nantes. Une nouvelle fois, des hommes, des femmes, des enfants ont été expulsés sans leur proposer une solution d'hébergement.

Pourtant, comme vous le savez, « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence » (article L345-2-2 du code de l'action sociale et des familles).

Nous vous demandons de fournir un hébergement à ces personnes.

Plus largement, nous soulignons auprès de vous qu'avec un peu de volonté, il n'y aurait pas de difficulté à donner un toit à toutes les personnes sans-logis de l'agglomération. En effet, on estime que 800 à 1000 personnes, migrantes ou non, sont en demande d'une mise à l'abri digne.

L'Etat, le Conseil départemental, les communes ont les moyens, dans notre agglomération avec ses 600 000 habitants de fournir des hébergements d'urgence en nombre suffisant.

Nous vous rappelons, Madame la Préfète, que toutes les associations et collectifs vous demandent d'organiser une table ronde pour sortir de la situation actuelle. Nous restons dans l'attente d'une réponse à cette demande.

Nous réaffirmons notre exigence de rendre effectifs, pour tous les résidents et résidentes sur notre territoire, les droits inconditionnels à l'hébergement, à la nourriture, à l'accès aux soins et à l'éducation.

Dans l'attente d'une réponse à nos demandes, nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Vous comprendrez qu'au regard de la gravité de la situation, nous rendions publique cette lettre.

Nantes, le 20 juin 2018

*Pour les Collectifs pour la création de maisons d'accueil pour tous, de soutien aux migrants Nantes, collectif des hébergeurs solidaires de Nantes et alentours, des sans papiers, urgence jeunes 44 et l'intersyndicale CFDT-CGT-FSU-UNSA et Solidaires*